

Monsieur Tom MEULEMAN
Président
de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises
135 /1, Boulevard Emile Jacqmain

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 21 décembre 2020

Monsieur le Président,

A la suite d'échanges de différents courriers, vous avez adressé, en application de l'article 31, § 1^{er} de la loi du 7 décembre 2016, une nouvelle demande d'approbation du « projet de norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique » adoptée par le Conseil de l'IRE en date du 27 novembre 2020.

Par la présente, je souhaite accuser bonne réception de votre demande d'approbation dudit projet de norme.


Dans la mesure où vous avez mentionné dans votre courrier du 7 décembre 2020 que l'IRE ne souhaitait pas de nouvelle audition, le Conseil supérieur s'est réuni le 11 décembre 2020 et a examiné le nouveau projet de norme transmis pour approbation.

Au terme de sa réunion, le Conseil supérieur a décidé d'approuver le projet de norme transmis et a adressé un courrier en ce sens au Ministre fédéral en charge de l'Economie.

Par ailleurs, dans la mesure où la norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique traite notamment de diligences à effectuer par le commissaire à propos du bilan social, le Conseil supérieur a décidé, dans le cadre de cette même réunion, de faire usage de son droit d'injonction prévu par l'article 31, § 3 de la loi du 7 décembre 2016 et de demander au Conseil de l'IRE de mettre à jour la norme du 7 février 1992 traitant de la mission du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise, adoptée avant l'introduction du bilan social en droit belge (datant de 1996).

Le Conseil supérieur se tient bien volontiers à votre disposition pour avoir un échange de vues éventuel à propos de cette demande de mise à jour de la norme du 7 février 1992 traitant de la mission du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc DELPORTE
Président